

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 15 Procurations : 6 Absents : 8 Votants : 21 Pour : 19 Abstentions : 2</p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le quatre juillet à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation 28 juin 2018</p>
<p><b>PRESENTS</b> : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Jérôme BOUTELOUP, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> : Yvelise MONTANÉ à Geneviève FABRE, Marie-Ange KOFFEL à Alain AUBERT, Bruno BENOIT à Alain PACE, Magali GRANDSIMON à Carine PAILLAS, Frédérique LAURENS à Philippe RIBET, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Andrée ESCAICH, Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Maryvonne SALLES, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Eva FLORES.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Geneviève FABRE</p>	
<p style="text-align: center;"><b>N° 4533</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>OBJET</u> :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Création d'un poste d'Adjoint Technique</b></p>	<p>Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique à 25h hebdomadaire pour faire face au besoin permanent du service entretien.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,</p> <p>Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C, Vu le décret n°87-1108 du 30 décembre 1987 modifié fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Approuve</b> à la proposition de Monsieur le Maire</li> <li>• <b>Crée</b> à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 poste d'Adjoint Technique, à 25h hebdomadaire</li> </ul> </li> <li>• <b>Précise</b> que l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement des emplois ainsi créés sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints Techniques,</li> <li>• <b>Complète</b> en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Dit</b> que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune,</li></ul>
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : <b>13 JUIL. 2018</b>  Affiché le : <b>13 JUIL. 2018</b>	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 10 juillet 2018  <b>Le Maire, Alain PACE</b> 

